**Titre de la présentation :**

**« Gestion des déchets aquatiques en présence sur les eaux côtières basques et son littoral »**

**Nom : DESERT**

**Prénom : JULIE**

**Titre de la thèse : « Déchets sauvages et fabrication de l’ordre paysager : analyse des conflits et usages des représentations paysagères océanes - étude de cas de la ville de Biarritz - Pyrénées- Atlantiques »**

**Discipline(s) : Anthropologie**

**Directeur –trice de thèse : Aline HÉMOND, anthropologue américaniste et maître de conférences UPJV - Habiter le Monde EA 4287, et Denis BLOT sociologue et maître de conférences UPJV - Habiter le Monde EA 4287.**

**Financement de la thèse : contrat ministériel**

**Date d’inscription en thèse : Octobre 2017**

**Organismes et adresses (mails) : Université de Picardie Jules Verne - HABITER LE MONDE EA 4287**

**Format de présentation**

☐ Communication orale (15 minutes)

**Résumé**

S’inscrivant dans les champs de l’anthropologie de l’environnement et de l’anthropologie visuelle, cette communication se propose d’appréhender la mise en ordre (Douglas, 1966) du littoral et des eaux côtières basques. La ville de Biarritz a développé une gestion conséquente des pollutions océaniques en présence, à savoir les pollutions des macro-déchets, les pollutions micro-biologiques et les pollutions chimiques. La ville procède à trois formes de nettoyage de ses plages : le nettoyage mécanique, le nettoyage manuel, et le nettoyage maritime des déchets flottants sur la bande des trois cents mètres de la côte. À cette pratique de nettoyage, les acteurs sociaux prêtent une multitude de sens : politique, économique, touristique, sanitaire et esthétique. Comment le nettoyage des plages et des eaux met-il en ordre l’espace côtier ? Comment l’évacuation des déchets - qui commence par leur désignation comme déchet – participe-t-il à l’organisation sociale et spatiale de la ville ? Autrement dit, en nettoyant les plages et la nature, comment construit-on un ordre politique, spatial et une nouvelle représentation paysagère océane ?

**Mots-Clés**

Littoral ; représentations paysagères océaniques ; déchets aquatiques ; habiter ; gestion de l’eau côtière.

*Pour les communications orales (15 minutes) 4 pages*

**Introduction**

Biarritz est un haut-lieu du tourisme balnéaire français. Située en Nouvelle-Aquitaine, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la ville de Biarritz dispose d’une configuration géographique exceptionnelle. La pollution océanique est une problématique environnementale mondiale et le symbole in fine de la crise des déchets et de l’urgence climatique. La ville de Biarritz se doit, à son échelle, de gérer et d’appréhender ces pollutions océaniques.

Au 1er janvier 2015, l’Insee comptabilise 25 330 habitants, ce chiffre résultant de la dernière enquête de recensement menée en 2012. Les activités économiques et touristiques sont majoritairement tournées vers l’océan. Biarritz compte dix-huit écoles de surf. Les commerces et sièges sociaux des grands sponsors de la pratique du surf se situent également sur la côte basque. La ville comptabilise également quatre centres de thalassothérapie. Concernant les labels, la ville de Biarritz est labellisée « Ville Fleurie », « Démarche qualité eaux de baignade », « Pavillon Bleu », « Ville de Surf » par la Fédération française de Surf et « Ville impériale ».

Cette ville balnéaire se veut devenir une « ville océane » depuis 2011. Cette expression démontre l’idée-même que le territoire se prolonge au-delà des serviettes de plage. La politique océane de la ville a modelé le mode de vie des Biarrots autour de ses plages d’où la nécessité pour la ville de Biarritz de gérer ses eaux et son littoral, et ainsi d’effacer toutes formes de pollutions océaniques.

Cette communication s’appuie sur une étude ethnographique qualitative (entretiens exploratoires, observations, observations-participantes, photographies).

# gestion des pollutions aquatiques

*« Les sous-produits que nous rejetons ont un devenir naturel que nous ne maîtrisons pas : ils sont véhiculés, dispersés, concentrés, repris et transformés par des processus naturels sur lesquels nous n’avons aucune prise. »[[1]](#footnote-2)*

## Présentation de l’étude de cas de la ville de Biarritz

Les pollutions océaniques peuvent ici s’exprimer en trois formes : les pollutions des macro-déchets[[2]](#footnote-3), les pollutions micro-biologiques (germes, bactéries et virus) et les pollutions chimiques (métaux lourds, pesticides, nitrates, médicaments etc.). Qu’elles soient visibles ou invisibles, ces pollutions aquatiques habitent le littoral biarrot à travers les discours tenus par les acteurs sociaux de la ville - élus, scientifiques, locaux, entreprises, surfeurs, touristes, associations et collectifs - aussi divers soient-ils.

Concernant la pollution des macro-déchets, la ville s’emploie à un nettoyage total de ses plages et ses eaux côtières, tout au long de l’année. Trois processus de nettoiement sont effectués à savoir le nettoyage manuel, le nettoyage mécanique et le nettoyage maritime (à trois-cent mètres des côtes et au-delà). Le nettoyage manuel est réalisé par les agents techniques de la ville.

Le nettoyage mécanique est également effectué par les agents techniques de la ville, à l’aide de cribleuses et autres engins de nettoyage. Une entreprise collecte les algues ponctuellement sur le littoral basque afin de les valoriser pour la création de cosmétiques notamment.

Le nettoyage maritime s’inscrit dans le cadre d’un projet européen nommé « Europe Life LEMA - collecte et gestion intelligente des déchets aquatiques pour les collectivités locales ». Il est réalisé grâce à trois organismes : le BAB subaquatique se charge du nettoyage des enrochements ; la Lyonnaise des eaux collecte les déchets flottants à l’aide de filets le long des trois-cent mètres de la côte basque ; le syndicat mixte Kosta Garbia supervise la collecte des déchets flottants au large : la collecte est ici effectuée par les pêcheurs locaux.

## Une étude empirique au fil de l’eau

Étudier cette gestion des déchets sauvages[[3]](#footnote-4) (Blot, 2017) présents sur ces eaux côtières m’a emmenée à penser l’amont et à suivre les déchets aquatiques au fil de l’Adour. Des associations se préoccupent de ces déchets sauvages, les collectent et s’opèrent à effectuer des protocoles de caractérisation. Je vais donc à la rencontre des acteurs se préoccupant des déchets aquatiques situés en amont. Les déchets sauvages sont mon objet de recherche premier, ils m’ont néanmoins amenée à penser plus largement cette pollution aquatique.

Concernant la pollution bactériologique, une attention est émise notamment pour préserver la qualité des eaux de baignade. Ces analyses sont réalisées par Rivages Pro Tech (centre pilote du groupe Suez-environnement) développant des techniques d’analyse innovantes, des procédés de modélisation numérique et de gestion prédictive des pollutions en milieu aquatique.

Depuis 2009, en réponse à la Directive Européenne sur la qualité des eaux de baignade, la certification « Démarche qualité des Eaux de baignade » garantirait aux baigneurs une eau de baignade dite de bonne qualité. Des prélèvements sont effectués sur le littoral basque à partir de 4 heures du matin puis transmis aux laboratoires. Les analyses sont ensuite communiquées aux collectivités territoriales. L’objectif est d’alerter ou d’anticiper les pollutions éventuelles en présence afin d’ouvrir ou fermer les plages. Les méthodes employées par Rivages Pro Tech permettent d’obtenir des réponses en moins de 3 heures contre 36 heures pour la méthode normalisée et officielle du Ministère de la santé. En période estivale, le maire décide alors de l’ouverture ou non des zones de baignade chaque matin.

# Constructions, représentations paysagères océanes et enjeux d’une telle gestion des eaux côtières

## Mécanismes d’anthropisation

Le littoral et les eaux côtières basques sont ainsi intégralement anthropisés par les actes de nettoiement. Les déchets habitent momentanément ces espaces côtiers avant d’être déplacés en dehors de la ville (Monsaingeon, 2017) pour terminer leur vie incinérés ou enfouis. Il s’agit de remettre de l’ordre, d’anthropiser ces milieux naturels marins, et ce pour user de ces espaces. Effectivement, il s’agit d’entretenir et de nettoyer les eaux côtières comme on habite sa maison où seraient ôtées les mauvaises herbes présentes à la vue de tous. Autrement dit, la pollution océane est ainsi rendue invisible au profit d’une mise en esthétique d’un paysage océanique sans déchet.

Construire une représentation paysagère de la ville de Biarritz, c’est ici mettre en place une politique de gestion intégrale des eaux et du littoral. Anthropisés, les milieux ne sont plus dans leur état naturel au sens originel. Prenons pour exemple l’absence de laisse de mer. Quand elle est présente, la laisse de mer participe pleinement à l’équilibre du milieu naturel marin. Une biodiversité riche vit au sein de cette laisse de mer, et ce parmi les déchets d’origine anthropique. Les organismes vivants, le bois flotté, les algues et les déchets d’origine anthropique (macro ou nano-déchets) cohabitent au sein de cette laisse de mer. Pourtant, cette dernière est intégralement ôtée des plages biarrotes. La ville créée une représentation paysagère océane faite de sables fins sans déchet apparent avec vue sur les fameux rochers biarrots (rochers protégés par la directive oiseaux). Il n’est pas concevable pour l’image de la ville de laisser sur son littoral des déchets d’origine anthropique ou organique. Tout comme il ne serait pas envisageable pour la ville de laisser ses habitants et touristes se baigner dans une eau de mauvaise qualité ou encore dans une eau polluée par la présence de macro-déchets.

Anthropiser conséquemment les eaux côtières est la solution politique mise en oeuvre par la collectivité afin de promettre un usage possible des eaux (baigneurs et surfeurs) et de son littoral. Les enjeux touristiques et économiques dépassent très largement la polémique environnementale évoquée par certains acteurs associatifs dénonçant la destruction de la laisse de mer.

## Une représentation paysagère océane biaisée ponctuellement : exemple de la STEP[[4]](#footnote-5).

*« Ici, la pollution vient aussi bien du large que de l'amont. Il suffit d'un orage pour que l'eau soit sale, d'une tempête pour que la plage soit pleine de déchets » - extrait d’entretien d’un membre de Surfrider 64, antenne côte basque.*

En cas d’épisodes pluvieux et orageux, la qualité des eaux se dégrade conséquemment. En cause, le dispositif d’assainissement de la ville. La ville dispose d’une station d’épuration, un émissaire de rejet en mer des eaux pluviales (un des sept rejets présents sur la côte basque), de bassins de rétention destinés à stocker les eaux lors de ces épisodes orageux. La station d’épuration Marbella, réceptionnée en 2004, traite les eaux usées en provenance de la commune de Biarritz et du secteur Lamoulie de la commune de Bidart. L’effluent traité est rejeté par un émissaire à 700 mètres au large de l’océan Atlantique.

Les habitants constatent régulièrement des déversements car les bassins de rétention ne seraient pas suffisants. Les eaux usées et eaux de pluie se retrouvent alors dans le même réseau d’assainissement. Les biarrots et touristes subissent ce déversement d’eaux usées domestiques sur les plages de la ville. L’océan a un pouvoir d’auto-épuration (Barucq, 2019) mais la collectivité ne doit pas s’en contenter. La représentation de l’immensité sauvage et naturelle de l’océan est rappelée à l’ordre ponctuellement par la réalité des déversoirs lors de fortes pluies d’orage. Les eaux côtières sont propres, appropriées et anthropisées de A à Z ; elles sont salies puis nettoyées, nettoyées puis salies. Un cercle anthropique où remettre de l’ordre (Douglas, 1966) est le fil directeur des politiques publiques employées par les collectivités territoriales locales.

`

**Conclusion**

La ville de Biarritz permet de saisir jusqu’à quel point l’homme a anthropisé ses eaux côtières et son littoral : de la mise en ordre pour un paysage sans déchet à travers trois processus de nettoiement à l’attention particulière pour un effacement de toutes pollutions micro-biologiques et chimiques. La mise en place de ces processus de nettoiement poussés s’explique pour les enjeux touristiques, économiques, politiques et esthétiques que l’on devine pour une ville littorale d’envergure.

# Bibliographie

Berque A., 2016, *La pensée paysagère*, Bastia, aux éditions Eoliennes, 128 p.

Blanc N., 2008, *Vers une esthétique environnementale*, Editions Quæ, 228 p.

Blot D., 2016, « Nettoyer les plages pour habiter la nature ». In Robert S. et Melin H. (dir.), *Habiter le littoral - Enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence & Presses Universitaires d’Aix-Marseille, 471 p.

Blot D., 2017, « À propos des déchets sauvages : petits exemples de confrontation entre une morale sociale et une morale environnementale », in Anstett E., Ortar N., *Jeux de pouvoir dans nos poubelles. Économies morales et politiques du recyclage au tournant du XXIe siècle*, Editions Petra, Paris.

Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Editions Gallimard, 610 p.

Douglas M., 2001 (1966), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 207 p.

Laplantine F., 2007, *Penser en images*, Ethnologie française, vol. 37, no. 1, pp. 47-56.

Latour B., 1991, *Nous n’avons jamais été modernes*, Paris, Ed. La Découverte.

Monsaingeon B., 2017*, Homo détritus critique de la société du déchet*, Editions du Seuil, 288 p.

1. BARBIER Rémi, Boudes Philippe, Bozonnet Jean-Paul, Candau Jacqueline, et Michelle Dobré, Lewis Nathalie et Rudolf Florence, « Manuel de sociologie de l’environnement », PU Laval, 2012, p59. [↑](#footnote-ref-2)
2. Définition de l’Accord Ramoge : un macro-déchet est un déchet solide « issu de l'activité humaine, flottant en surface ou immergés, transporté par les courants marins ou par les fleuves jusqu'au littoral et se déposant sur les plages » - <http://www.ramoge.org/fr/> [↑](#footnote-ref-3)
3. Les déchets sauvages ne peuvent être définis par leurs caractéristiques physico-chimiques ou par les circonstances de leur production qui sont extrêmement diverses. Les déchets sauvages sont ceux qui s’échappent des circuits de traitement classiques des déchets et qui sont désignés comme posant des problèmes environnementaux. Autrement dit, ce sont ceux qui sont « dans la nature » (Blot, 2017). [↑](#footnote-ref-4)
4. Station d’épuration (STEP). [↑](#footnote-ref-5)